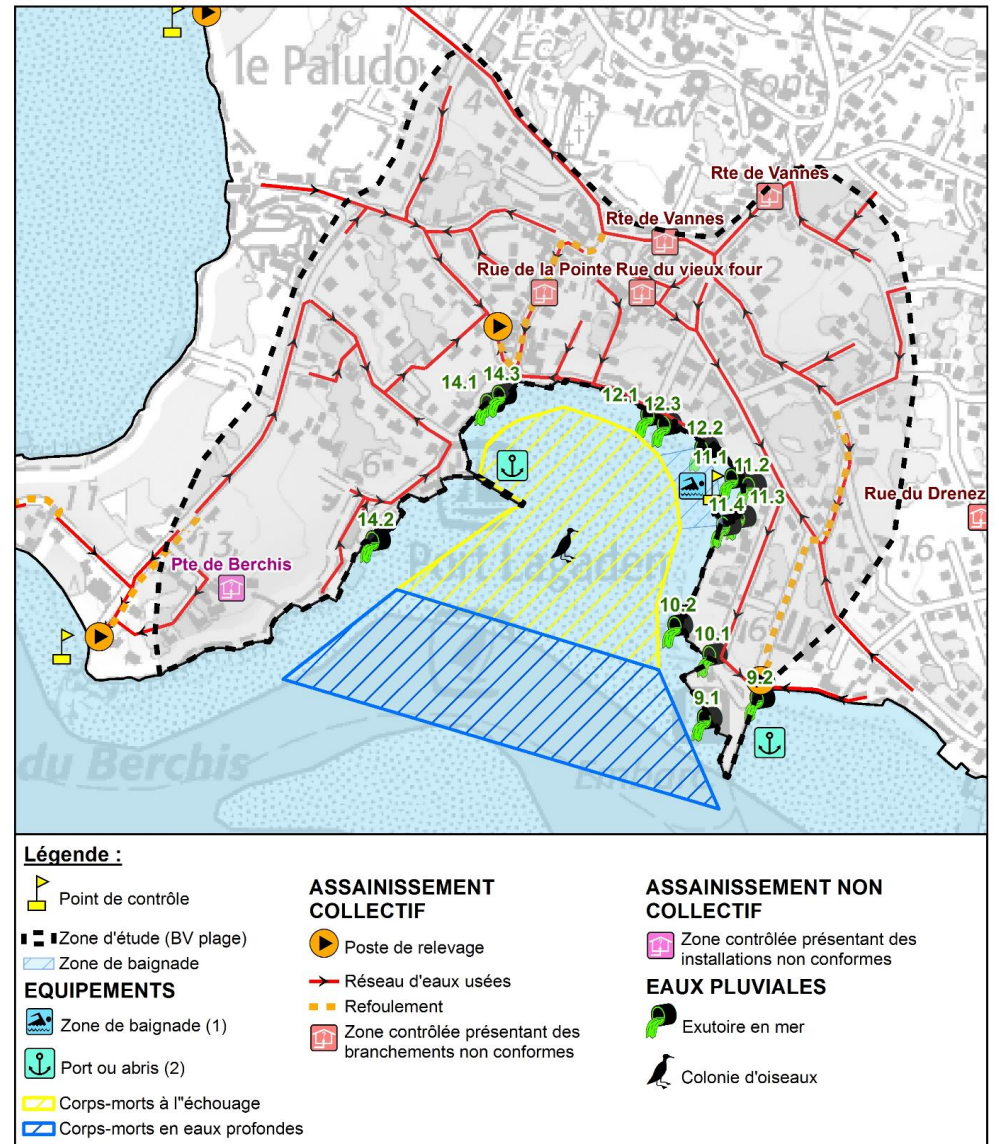


Carte de la zone de baignade



Synthèse des sources potentielles de pollution de la zone d'étude



Caractéristiques de la baignade

<p>Nom de la baignade : Plage de la Fontaine Commune : Larmor-Baden Département : Morbihan (56) Région : Bretagne Personne responsable de la baignade : Le Maire de Larmor-Baden ☎ Mairie : 02 97 57 05 38</p>	<p>Qualité des eaux de baignade Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération (GMVA) ☎ 02 97 68 14 24 @ http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh Un registre d'observation de la qualité des eaux de baignade est à disposition du public à l'accueil de GMVA et également en ligne à l'adresse suivante : baignades@gmvagglo.bzh</p>	<p>Période de surveillance sanitaire : De début juin au 15 septembre Heures de surveillance : Baignade non surveillée Fréquentation estimée : 30 personnes Interdiction aux animaux domestiques : Du 1^{er} mai au 30 septembre par arrêté municipal</p>	<p>Equipements : Panneaux informatifs, poubelles, parking à vélo, sacs à déjections canines</p> <p>Usages : Zone de mouillage et d'équipements légers, cale de mise à l'eau et école de voile</p>
--	--	---	---

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des 5 dernières années					
Année	2016	2017	2018	2019	2020
Classement selon Directive 2006/7/CE	Bonne	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente
Pour plus d'information : http://baignades.sante.gouv.fr					

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Contamination microbiologique : Risque potentiel
- Via Postes de relevage
- Via rejet pluvial (direct ou à proximité)
Autres sources potentielles de pollution :
- Incivilités (rejet d'eaux usées camping-car, bateaux)
Gestion des pollutions :
Existence d'un protocole de gestion active : Fermeture de la baignade en cas de mauvais résultat

Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
19/08/2020	E.coli + Entérocoques	Pluie	/

Programme d'actions

- 1- Procédure d'alerte entre les gestionnaires en cas de dysfonctionnement des postes
- 2- Analyses sur les exutoires du bassin d'étude
- 3- Programme de sécurisation sur les PR situés à proximité de la plage
- 4- Gestion en cas de pollution accidentelle
- 5- Communication auprès du public

Echouage d'algues rouges et brunes : **Oui**
 Echouage d'algues vertes : **Non**
 Potentiel de prolifération du phytoplancton : **Pas de sensibilité particulière**

Recommandations aux baigneurs

Respectez les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par la commune. Evitez de vous baigner après un orage. Méfiez-vous des écoulements sur la plage : Ces rejets peuvent être contaminés. Le contact prolongé avec ces eaux peut alors présenter un risque sanitaire. Bien qu'ils apparaissent aux yeux des enfants comme un espace de jeu privilégié, apprenez-leur à les éviter.